

Critères du programme

Qui devrait présenter une demande?

Nous invitons toutes les entreprises qui offrent une expérience de voyage unique et font affaire à l'étranger à présenter une demande d'adhésion au programme des expériences canadiennes distinctives (ECD).

Nous sommes à la recherche d'un éventail d'expériences touristiques canadiennes qui convaincront les voyageurs étrangers de choisir le Canada plutôt que d'autres destinations concurrentes. Elles doivent représenter la marque touristique du Canada et utiliser des moyens authentiques et mémorables pour faire découvrir aux voyageurs la culture, les gens ou la géographie de notre pays.

Ce programme donne aux entreprises retenues l'occasion d'interpeller les consommateurs de nos marchés étrangers cibles grâce à nos activités de marketing, de ventes et de relations avec les médias, qui couvrent onze pays.

Critères d'admissibilité au programme des ECD

Pour être admissible au programme des ECD, une entreprise doit :

1. Offrir une expérience de voyage qui correspond à la définition d'une expérience canadienne distinctive¹;
2. Être en activité et offrir des expériences touristiques depuis au moins deux ans²;
3. Posséder un site Web comportant un appel à l'action clair pour générer des ventes;
4. Faire affaire à l'étranger ou s'investir activement dans des activités ciblées de marketing à l'étranger dans l'un des marchés cibles de Destination Canada³;
5. Travailler avec les professionnels des voyages et répondre aux critères des expériences de voyage prêtes à l'exportation adoptés à l'échelle nationale⁴;
6. Être la propriétaire, l'exploitante et la prestataire de l'expérience touristique ainsi que le point de vente pour la clientèle⁵;
7. Disposer d'images haute définition et libres de droits de l'expérience distinctive proposée.

Vous pensez satisfaire aux critères du programme des ECD? Répondez au questionnaire d'admissibilité et découvrez si votre entreprise est prête à intégrer le programme des ECD.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le processus de demande, veuillez vous reporter au [Guide de demande d'adhésion au programme des ECD](#).

Questionnaire d'admissibilité

Êtes-vous prêts à intégrer le programme des ECD? Il vous suffit de répondre aux questions suivantes pour découvrir si votre entreprise pourrait être admissible au programme :

1. Mon entreprise offre-t-elle une expérience de voyage qui correspond à la définition d'une expérience canadienne distinctive?
 OUI
 NON
2. Mon entreprise est-elle en activité et offre-t-elle des expériences touristiques depuis au moins deux ans?
 OUI
 NON
3. Mon entreprise possède-t-elle un site Web comportant un appel à l'action clair pour générer des ventes?
 OUI
 NON
4. Mon entreprise fait-elle affaire à l'étranger ou investit-elle activement dans les activités ciblées de marketing à l'étranger dans l'un des marchés cibles de Destination Canada?
 OUI
 NON
5. Mon entreprise travaille-t-elle avec les professionnels des voyages et répond-elle aux critères des expériences de voyage prêtes à l'exportation adoptés à l'échelle nationale?
 OUI
 NON
6. Mon entreprise est-elle la propriétaire, l'exploitante et la prestataire de l'expérience touristique ainsi que le point de vente pour la clientèle?
 OUI
 NON
7. Mon entreprise dispose-t-elle d'images haute définition et libres de droits de l'expérience distinctive proposée?
 OUI
 NON

Et après?

Si vous avez répondu OUI à l'intégralité des questions ci-dessus :

Nous vous invitons à communiquer avec l'organisme de marketing de destination de votre province ou de votre territoire (OMP), afin de lui faire part de votre souhait d'intégrer le programme et de remplir une demande d'adhésion. Envoyez un exemplaire signé de ce questionnaire d'admissibilité à votre OMP et demandez-lui un formulaire d'adhésion au

programme des ECD. Vous trouverez sur notre [site Web](#) une liste à jour des coordonnées des OMP.

Le formulaire d'adhésion approfondit les questions ci-dessus. Vous devrez démontrer que vous satisfaites aux critères du programme. Nous vous encourageons fortement à consulter le [Guide de demande d'adhésion au programme des ECD](#) avant de remplir ce formulaire, afin de bien comprendre en quoi consistent le programme des ECD et ses avantages, et de ne pas avoir de surprises.

Je certifie que mon entreprise satisfait aux critères du programme des ECD mentionnés ci-dessus.

Nom et entreprise (en lettres moulées) [Click here to enter text.](#)

Autorisation par [Click here to enter text.](#)

Si vous avez répondu NON à l'une des questions ci-dessus :

Vous ne remplissez malheureusement pas les critères minimaux d'admissibilité au programme des ECD et n'êtes pas, pour l'heure, prêts pour présenter une demande d'adhésion au programme. Nous vous invitons à communiquer avec votre OMP afin de lui faire part de votre intérêt pour le programme et de chercher ensemble des façons de vous aider à satisfaire aux critères du programme.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le processus de demande, veuillez vous reporter au [Guide de demande d'adhésion au programme des ECD](#).

¹ Une expérience canadienne distinctive permet aux voyageurs de s'adonner à une série d'activités touristiques mémorables et essentiellement personnelles qui, graduellement, éveillent les sens et créent des liens sur le plan émotif, physique, spirituel, intellectuel ou social. Ce sont maintenant les expériences qui différencient les entreprises et les destinations touristiques partout dans le monde. Elles élargissent les possibilités de rencontres et de découvertes de lieux et de cultures pour les voyageurs. Pour offrir du tourisme axé sur les expériences, les entreprises touristiques doivent s'engager à « penser comme un voyageur ». Le plus important n'est pas d'offrir des forfaits ou des rabais, mais une valeur ajoutée pour laquelle les gens sont prêts à payer.

² Le programme des ECD est spécialement conçu pour soutenir les recettes d'exportation du tourisme pour le Canada. Dans le cadre de ce programme, nous cherchons des entreprises qui sont prêtes à l'exportation et qui ont de sérieux antécédents commerciaux. Nous croyons qu'un minimum de deux ans est nécessaire pour développer les capacités opérationnelles requises afin d'établir, d'améliorer et de maintenir la capacité commerciale avec les marchés étrangers.

³ Une entreprise doit activement investir dans des activités publicitaires et promotionnelles qui visent les visiteurs étrangers. L'investissement actif (financier ou en nature) dans le marketing à l'étranger en partenariat avec un OMP est également acceptable. Les marchés cibles de Destination Canada sont le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis, le Japon, la Chine, la Corée du Sud, le Mexique, le Brésil et l'Inde.

⁴ Une entreprise doit satisfaire aux [critères des expériences de voyage prêtes à l'exportation](#) adoptés à l'échelle nationale. Le programme des ECD met notamment l'accent sur la collaboration avec les professionnels des voyages pour améliorer la notoriété du Canada comme destination et pour s'assurer qu'il existe une masse critique d'expériences de voyage prêtes à la vente dans nos marchés étrangers cibles.

⁵ Les entreprises qui revendent des expériences de voyage d'autres entreprises ou qui créent des forfaits contenant de telles expériences ne sont pas admissibles à l'adhésion. On pourra examiner une demande soumise conjointement par un maximum de deux entreprises en partenariat. Dans de tels cas, les entreprises partenaires doivent certifier qu'elles sont copropriétaires et cogestionnaires de l'expérience distinctive décrite dans la demande,

et qu'elles offrent cette expérience conjointement. Au moins une des deux entreprises doit offrir des expériences prêtes à l'exportation.